

1°) Que pensez-vous du débat montant sur le revenu universel ?

On assiste actuellement à un renouveau du débat sur le revenu de base universel, ou revenu minimum inconditionnel, notamment à l'occasion des modifications du travail, d'une précarité croissante, des interruptions de carrière, d'intermittence de l'emploi. Beaucoup pensent qu'un revenu universel de base pourrait résoudre les difficultés liées aux transformations du travail. Ce renouveau se voit aussi sur la pétition citoyenne qui a rencontré un grand succès il y a quelques temps en Europe ainsi que dans le débat parlementaire en France, et dans la mise en place d'un tel revenu en Finlande ou l'expérimentation dans certaines villes néerlandaises. Ce renouveau appelle des réflexions renouvelées sur la pertinence d'un revenu de base universel et inconditionnel en France pour faire face aux défis que nous rencontrons et qui sont mentionnés dans la note de France stratégie.

Le premier point que j'aimerais faire c'est rappeler que ce revenu minimum universel de base, quel qu'en soit l'appellation, a fait l'objet de deux théorisations très distinctes et très différentes. Une version assez connue, est celle proposée par Philip Van Parijs dans les années 70 et qui consiste à vouloir mettre en place un revenu de base universel d'un montant suffisant pour que personne ne soit obligé de travailler mais que chacun puisse choisir ou non de travailler. Cela serait une garantie de la qualité et des vertus émancipatrices du travail, puisque les gens ne choisiraient de travailler que si celui-ci apparaît comme favorable aux individus. On peut rappeler combien cette théorie est ancrée dans une époque particulière, celle des années 70, celle de la croyance en une croissance continue, celle d'un plein emploi qui restait encore visible même si c'était le début de la fin de celui-ci, et donc combien cette proposition et cette vision peut paraître aujourd'hui historiquement datée par rapport aux conditions économiques.

La deuxième formulation d'une proposition d'un revenu minimum inconditionnel a été formulée quelques années plus tard par Milton Friedman. Ici nous avons un ancrage idéologique très différent puisqu'il est pour le moins néoclassique, voire néolibéral, et qu'il vise notamment à réduire la complexité bureaucratique de l'Etat providence, mais aussi à en réduire les dépenses pour simplifier l'ensemble et focaliser l'intervention publique vers la réduction de la pauvreté minimale. Le reste, pour ce qui est de la protection sociale, devant relever de la responsabilité des individus et du marché. On peut rappeler que cette version de Friedman s'est progressivement ré-élaborée vers des propositions d'impôts négatifs qui, eux, ont vu le jour d'abord aux Etats-Unis, au Canada et en Grande-Bretagne, mais qui se sont développés un peu partout y compris en France avec la prime pour l'emploi et désormais avec la prime d'activité.

La question qui se pose concrètement aujourd'hui dans les débats, c'est évidemment de savoir par rapport à quelle référence théorique on se situe, plutôt la version émancipatrice de Van Parijs ou plutôt la version minimaliste de Friedman.

2°) Comment situer le niveau de ce revenu, pour quel impact en termes de besoins de financement ?

Une des grandes différences par rapport à ces deux thèses c'est notamment le montant de prestation, puisque dans la version Van Parjjs on souhaitera un montant suffisamment élevé pour que les gens puissent en vivre et choisir de travailler, moins pour le revenu que pour les vertus émancipatrices, d'identité sociale, etc... que peut apporter le travail. Donc on pourrait dire qu'aujourd'hui à moins de 850, 950 ou 1000 euros on ne peut pas compter sur un revenu minimum qui aurait les vertus préconisées par Van Parjjs. A l'inverse, si on est plutôt dans la version Friedman, alors on peut imaginer que ce revenu minimum serait l'extension d'un niveau minimal tel que l'on peut le connaître autour du RSA, donc entre 450 et 500 euros.

Si on réfléchit à ce montant, la question suivante est le financement d'un tel revenu minimum. Du côté de Van Parjjs des calculs ont été faits la décennie précédente par François Bourguignon, plus récemment certains calculs ont été faits et, pour le dire très vite, sous réserve de calculs plus précis, on peut dire en gros qu'avec un revenu minimum inconditionnel versé à tous à 850 euros - avec un montant un peu inférieur pour les enfants- , on aurait un besoin de financement équivalent à peu près à l'ensemble des dépenses de retraite de base et complémentaires versées en France.

Donc se pose évidemment une question, si l'on veut faire ce type de réforme à budget constant, est-ce que cela veut dire qu'il faut proposer aux retraités de passer à une retraite qui serait la même pour tous à 850 euros, qu'ils devraient compléter sans doute avec de l'épargne. Si ce n'est pas du côté des retraites, est-ce du côté de l'assurance maladie (les montants sont un peu inférieurs) ? Ou d'autres prestations sociales, ou est-ce qu'il faut mettre en place un nouvel impôt ? Nouvel impôt qui sera ensuite récupéré par une augmentation de l'imposition. On voit ici un des problèmes logique du revenu universel, on donne à tout le monde et on récupère auprès de la plupart des gens sous le biais de l'impôt. Pourquoi donc ne pas directement se reposer sur une logique d'impôt négatif tel qu'elle a aussi été voulue par Friedman ?

Si on regarde du côté de cette version-là, avec un montant plutôt proche de 450 – 500 euros, on s'aperçoit qu'en gros pour le financer il faudrait transférer et transformer l'ensemble des prestations familiales et on aurait le budget pour le faire. Là se pose une nouvelle question en terme de protection sociale : est-ce que l'on est sûr que certains objectifs particuliers assignés à certaines prestations familiales, par exemple aider les femmes seules avec enfants, aider les handicapés, soutenir l'accès au logement pour les plus démunis, doivent disparaître au profit du versement d'un RSA pour tous ? De même, quel est l'intérêt social, voire politique, de verser à tout le monde 450 euros pour ensuite le récupérer par le biais de l'impôt, est-ce qu'il ne faudrait pas plutôt pousser la réflexion, et se demander qui aujourd'hui n'arrive pas à bénéficier automatiquement d'un revenu alors qu'il ou elle peut se trouver en absence de revenu. On sait bien que les trous dans le revenu minimum, tel qu'il est mis en place aujourd'hui, se trouvent du côté de la jeunesse, du côté de certains chômeurs, du côté des personnes dont la carrière professionnelle est extrêmement intermittente, du côté des femmes très âgées aussi.

3°) Alors justement que penser des besoins de garantie de revenu dans un marché du travail en mutation ? Et avant cela quel impact sur le marché du travail d'un tel revenu universel ?

On sait que théoriquement Van Parijs explique que si on met en place un revenu minimum inconditionnel, alors on aura automatiquement un salaire de réserve très élevé et donc ne seront acceptables et présentés sur le marché du travail que des emplois de très haute qualité, de très haute performance. Se pose la question du financement d'un tel revenu minimum, mais surtout se pose aussi la question de la capacité de l'économie française à proposer des emplois de cette qualité et de ce niveau. On sait que l'un des problèmes structurels de l'économie française c'est son positionnement de gamme plutôt moyen et la qualité de ses emplois, plutôt moyenne. Donc on a là un vrai problème, on peut en même temps dire que mettre en place ce revenu minimum universel serait un levier pour pousser les entreprises à améliorer la qualité des emplois et leurs performances. Mais on a bien conscience que les problèmes de financement rendent peu probable ce scénario-là.

De l'autre côté si l'on verse à tout le monde 450 ou 500 euros, ne risque-t-on pas d'avoir un processus d'ajustement des entreprises ? Et je trouve étonnant que peu de débats portent sur cette dimension-là. Qu'est-ce qui empêcherait les employeurs de dire « puisque l'Etat vous verse 500 euros, c'est autant que je retranche de votre salaire net ». Alors, bien sûr, il serait difficile d'imaginer que les « insiders », ceux qui sont déjà en contrat voient leur salaire net baisser de 500 euros. En revanche, on peut assez bien imaginer que les nouveaux entrants se verraient proposer un salaire très inférieur étant donné qu'il y a une prise en charge par l'Etat d'une partie de la rémunération des individus. Et là on se retrouverait dans une situation paradoxale où les individus n'auraient pas plus de revenus, mais on aurait une socialisation encore plus forte du salaire en France, sachant que déjà plus de la moitié des salariés bénéficient de dispositifs d'exonération de cotisation sociale, donc de socialisation d'une partie du salaire, on aurait là un accroissement de cette socialisation du salaire en France avec la prise en charge du revenu minimum.

On peut souligner combien cela serait paradoxal de partir d'une idée de Milton Friedman et d'arriver à une socialisation collective du salaire, y compris du salaire net. On peut d'ailleurs rappeler que le MEDEF s'est récemment prononcé en faveur d'une réflexion sur la mise en place d'un revenu de base universel...

4°) Pour conclure quels enjeux en matière de garantie des revenus, revenu universel, services universels ?

Il me semble qu'une partie des débats actuels sont un peu vains., parce qu'il est très peu probable que l'on trouve les financements et que l'on trouve un consensus politique pour mettre en place un revenu universel de base inconditionnel, il ne faudrait pas pour autant négliger le fait qu'il y a un vrai besoin de réflexion sur une garantie universelle de revenu pour un certain nombre de personnes qui se retrouvent avec soit des revenus beaucoup trop bas pour vivre, soit sans revenus garantis. Ces types de situations risquent de s'accroître dans l'avenir avec les mutations de l'emploi qui sont si bien analysées dans la note de France Stratégie.

Donc il y a là un vrai besoin qui est manifeste pour les jeunes de 18 à 25 ans, le RSA n'étant pas accessible pour eux ; donc la société française leur signifie « vous devez compter sur papa et maman parce que l'Etat providence ne s'occupe (quasiment) pas de vous ». Mais on sait aussi qu'entre délais de carence, bureaucratie, changements de régime, changements d'administration, les chômeurs à partir d'un certain temps se trouvent en difficulté pour trouver la bonne institution pour prendre le relais du financement de leurs allocations et passer au RSA. On sait aussi que la prise en charge des femmes seules avec enfants n'est pas bien garantie avec le RSA actuel, rappelons que les femmes seules avec enfants sont les personnes qui courent le plus grand risque de pauvreté, un tiers des femmes seules avec enfants sont pauvres aujourd'hui. On peut aussi rappeler que la pauvreté des enfants a augmenté en France au cours des dernières années. J'oublie bien d'autres situations, qui risquent de se multiplier, notamment avec la montée des pseudo-indépendants qui sont en réalité en situation de dépendance économique vis-à-vis de ceux qui leur apportent de l'activité sans bénéficier des protection du salariat classique (comme les chauffeurs uber par exemple).

Donc on a des besoins d'une garantie universelle de revenu. La question à réfléchir est sans doute moins celle de la distribution d'une somme forfaitaire à tout le monde, qu'une distribution automatique, garantie, de revenus à des personnes lorsqu'elles en sont démunies. Est-ce que c'est totalement utopique ? Cela me le paraît beaucoup moins, si l'on réfléchit à un renouvellement des garanties vis-à-vis des personnes sans emploi, sans revenu, et pas seulement aux personnes formellement au chômage. Du point de vue pratique on connaît, grâce au régime des intermittents du spectacle, une capacité à fournir un revenu sur des périodes courtes et répétées. Il faut aussi regarder le régime des intermittents pour connaître les effets pervers auxquels peuvent donner lieu ces versements de revenu. Donc je crois qu'il est nécessaire de poursuivre le débat sur une garantie universelle de revenu qui reconfigure les droits à un revenu, que ce soit ceux issus de l'assurance chômage ou ceux issus de nos minimas sociaux. Nous avons un nombre encore un trop grand de minimas sociaux en France qui sont mal articulés et qui ne permettent pas de répondre à toutes les situations.

Cependant, il me semble nécessaire aussi de souligner que, personnellement, je crains que ces débats autour du revenu minimum universel nous éloignent d'un débat absolument nécessaire sur le fait qu'aujourd'hui, étant donné les évolutions des carrières, les évolutions des familles, les évolutions des risques sociaux en général, ce dont on a besoin c'est moins d'un revenu universel que des services sociaux universels. Aujourd'hui, l'analyse des nouveaux risques sociaux montre qu'il y a de forts besoins, notamment de la part des populations les plus démunies, d'un accès à l'éducation et la formation. Aujourd'hui ne pas être qualifié est un risque social, c'est une certitude de précarité si je puis dire. Aujourd'hui nous savons que les familles, et notamment les familles monoparentales ont un fort besoin de service de prise en charge de leurs enfants.

Aujourd'hui nous savons que les individus, pour pouvoir continuer de travailler tout au long de leur carrière, jusqu'au bout de leurs carrière, ont besoin de pouvoir s'appuyer sur des services de prise en charge des personnes dépendantes membres de leur famille: handicapés, personnes âgées dépendantes. Aujourd'hui nous savons que les personnes qui n'ont pas pu bénéficier de formation pendant une grande partie de leur carrière sont menacées avec quasi-certitude de chômage si jamais elles se trouvent licenciées à 45 ou 50 ans, donc tout le monde a besoin d'une formation tout au long de la vie.

De quoi a-t-on besoin? Qu'il s'agisse de la prise en charge des jeunes enfants, des personnes handicapées, des personnes âgées dépendantes, qu'il s'agisse de l'éducation, de la formation, il s'agit de services. Et le problème pour un certain nombre de ces services c'est qu'ils ne sont pas accessibles à tous. La formation est d'abord accessible à ceux qui sont les plus formés. L'école donne des diplômes et des qualifications d'abord à ceux qui sont issus des milieux les plus aisés. Les femmes seules avec enfants, au chômage, n'ont pas priorité, dans bien des cas, à l'accès aux crèches (pour autant qu'il y ait des places disponibles). Les enfants issus des milieux les plus modestes sont très peu à aller à la crèche. S'il faut parler d'universalité, me semble-t-il, c'est plutôt du côté de ce type de service qu'il faut pousser la réflexion et la mise en œuvre d'un accès universel garanti aux crèches, aux services d'accueil des personnes dépendantes, à l'éducation de la réussite pour tous et à la formation tout au long de la vie.